

Réf: Dossier N° 067642

Avis de constitution

SOCIETE « DAM AFRICA »

Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 2579, Ilot 233

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/12/2021 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 23/12/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « DAM AFRICA »

La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- Location de voiture ;
- Transport urbain ;
- Agro-industrie ;
- Immobilier ;
- Prestations de services

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets

1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 2579, Ilot 233

M DIALLO ABDOURAHIM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00132 du 31/12/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°42338/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

Pour Avis

Le CEPICI

